

Fédération des Sociétés de tir de la Gruyère

Organisation du Tir fédéral en campagne

Le Bry 2008

www.tirencampagne-gruyere.ch

www.fst-lagruyere.com

1. Société organisatrice

Société de tir "l'Arbalète" - du Bry

2. Emplacement des tirs

2.1. Tirs à 300 m

Stand de la Société de tir du Bry

2.2. Tirs à 25/50 m

25 m. Stand en campagne, Le Bry , *Distillerie Morard*

50 m. Stand de tir "*Le Verdél*" à Bulle (uniquement le samedi 17 mai, tir anticipé)

3. Horaire des tirs

3.1 Tirs à 300 m

(10 cibles électroniques, 15 minutes par série)

Samedi 17 mai 2008 : de 08.00 h à 13.30 h. (Tir anticipé)

Vendredi 23 mai 2008 : de 14.00 h à 19.30 h.

*Samedi 24 mai 2008 : de 07.30 h à 12.00 h.
de 13.30 h à 19.30 h.*

Dimanche 25 mai 2008 : de 07.30 h à 12.00 h.

3.2 Tirs à 25/50 m

3.21 25 m

(8 cibles sur chariot mobile à 25 m.)

Samedi 17 mai 2008 : de 08.00 h à 13.30 h. (Tir anticipé)

Vendredi 23 mai 2008 : de 14.00 h à 19.30 h.

*Samedi 24 mai 2008 : de 08.00 h à 12.00 h.
de 13.30 h à 19.30 h.*

Dimanche 25 mai 2008 : de 07.30 h à 12.00 h.

3.22 50 m.

*Samedi 17 mai 2008 : de 14.30 h à 17.30 h. (Stand "*Le Verdél*" à Bulle)*

4. Ouverture des guichets

Samedi 17 mai 2008 : dès 07.00 h. (Tir anticipé)

Vendredi 23 mai 2008 : dès 13.00 h.

Samedi 24 mai 2008 : dès 07.00 h.

Dimanche 25 mai 2008 : dès 07.00 h.

plus aucune feuille de stand n'est délivrée après 11.00 h.

5. Feuille de stand

1. Les feuilles de stand, des tireurs participants au *tir avancé du 17.05.2008* et des tireurs appartenant à une société ne faisant pas la pré-réservation des rangeurs, *doivent être classées par ordre alphabétique*, et envoyées jusqu'au **mercredi 14 mai 2008** au chef de tir à l'adresse suivante :

*Monsieur Bernard Remy
Le Sappex 23
1637 Charmey*

N.B. N'envoyez, svp, que des feuilles de stand sans les talons.
Joindre quelques feuilles de stand vierges, **munies du sceau de la société.**

2. **Les feuilles de stand, (300/25/50 m) des tireurs appartenant à une société participant à la pré-réservation des rangeurs du mardi 20 mai, seront apportées lors de cette séance. Une circulaire spéciale est jointe en annexe.**

Attention ! Les feuilles de stand à 300 m. pour les tireurs participant au tir avancé doivent être envoyées, selon le point 5.1

3. **N'oubliez pas de cocher, sur la feuille de stand, la case correspondant au genre de l'arme.**
4. **Les feuilles de stand doivent avoir le sceau de la société et la date de naissance du tireur.** (Important pour la saisie informatique)

6. Surveillants de tir à 300 m

Chaque société de tir à 300 m. mettra à disposition 1 à 3 surveillants de tir, en fonction de son effectif. Les comités de section font parvenir les noms de leurs surveillants au moyen du **formulaire rose annexé**, au chef de tir, (cf adresse ci-dessus), également **pour le mercredi 14 mai 2008.**

Il est impératif que les surveillants désignés soient présents à la date et à l'heure prévue.

Plan d'engagement des surveillants

<i>Samedi 17 mai 2008</i> (tir anticipé)	08.00 - 09.45 (7 séries)	Bulle Carabiniers (3)
	09.45 - 11.45 (8 séries)	Sâles-Vaulruz (3)
	11.45 - 13.30 (7 séries)	La Roche (3)
<i>Vendredi 23 mai 2008</i>	14.00 - 15.45 (7 séries)	De Sauthaux (2) Neirivue (1)
	15.45 - 17.45 (8 séries)	Lessoc (2) Montbovon (1)
	17.45 - 19.30 (7 séries)	Albeuve (1) Botterens (2)
<i>Samedi 24 mai 2008</i>	07.30 - 09.00 (6 séries)	Pont-la-Ville (2) Hauteville (1)
	09.00 - 10.30 (6 séries)	Botterens (3)
	10.30 - 12.00 (6 séries)	Vuadens (3)
	13.30 - 15.00 (6 séries)	Gruyères (2) Châtel-Crésuz (1)
	15.00 - 16.30 (6 séries)	Charmey (3)
	16.30 - 18.00 (6 séries)	Broc (1) Corbières-Cerniat (2)
	18.00 - 19.30 (6 séries)	Bas Intyamom (3)
<i>Dimanche 25 mai 2008</i>	07.30 - 09.00 (6 séries)	Echarlens (3)
	09.00 - 10.30 (6 séries)	Sorens (3)
	10.30 - 12.00 (6 séries)	Jaun (3)

7. Secrétaires

Les secrétaires sont mis à disposition par la société organisatrice.

8. Rangeurs

1. La pré-réservation des rangeurs par les responsables des sections est possible, le mardi 20 mai 2008 dès 19.00 h. selon les directives particulières annexées.

Sinon le système habituel est maintenu selon l'horaire d'ouverture des guichets (réf. page 2, pt 4)

2. Pour le pistolet ; possibilité de réservation de rangeurs auprès de Monsieur François Brodard, tél. 079/458 92 92, ceci dès le 14 mai et jusqu'au 22 mai, entre 18.00 h. et 20.00 h., ensuite les feuilles de stand et le tir franc seront délivrés uniquement à la Halle de Fête, à Avry-dt-Pont.

La munition sera remise directement au stand de tir.

Des bus navettes sont mis à disposition pour assurer le transport aller et retour entre la Halle de Fête et le stand de tir.

Les véhicules ne sont pas autorisés à parquer sur la place du stand de tir.

9. Distinctions et mentions

Les distinctions et mentions seront remises sur le podium de la cantine, environ **40 minutes** après le tir, par appel nominatif des bénéficiaires.

Elles seront également distribuées au tir avancé du samedi 17 mai.

10. Contrôle des classements

Afin de vérifier les résultats gérés par traitement électronique des données, chaque société délègue **1 à 2 représentants** (en principe le président et le secrétaire) qui se présenteront **le dimanche 25 mai à 14.15 h., à l'intérieur de la Halle de Fête**, afin de prendre connaissance des enregistrements, résultats et moyenne de section. (Une salle particulière sera mise à notre disposition au sous-sol)

11. Proclamation des résultats

La proclamation des résultats aura lieu le **dimanche 25 mai 2008 à 17.00 h. dans la Halle de Fête à Avry-dt-Pont. Nous demandons aux sections d'y assister en grand nombre, avec leurs bannières.**

12. Prix de la Société organisatrice

- A 300 m** - au groupe des 3 meilleures dames d'une même société.
 - au groupe des 3 meilleurs ados/juniors confondus d'une même société.
 - au groupe des 3 meilleurs, du "Combiné 300 m et Pistolets d'une société 300 m.
 - au premier du classement du tir des autorités ainsi qu'à la 1^{ère} dame.

13. Prix de la Fédération

Prix J. PASQUIER & Fils SA	:	Au 1 ^{er} actif	à 300 m
Prix Konrad RICHLI	:	Au 2 ^{ème} actif	à 300 m
Prix Fédération (FSTG)	:	Au 3 ^{ème} actif	à 300 m
Prix Firmin ESSEIVA	:	A la 1 ^{ère} dame	à 300 m
Prix Joël ANSERMOT	:	A la 2 ^{ème} dame	à 300 m
Prix Bernard REMY	:	A la 3 ^{ème} dame	à 300 m
Prix Maurice RIME	:	Au 1 ^{er} adolescent	à 300 m
Prix Emile RIME	:	Au 2 ^{ème} adolescent	à 300 m
Prix Gilbert KOLLY	:	Au 3 ^{ème} adolescent	à 300 m
Prix Roland GOBET	:	Au 1 ^{er} jeune tireur	à 300 m
Prix Jean-Pierre CARNIELLI	:	Au 2 ^{ème} jeune tireur	à 300 m
Prix Sté de tir de Sauthaux	:	Au 3 ^{ème} jeune tireur	à 300 m
Prix Henri ANDREY	:	Au 1 ^{er} vétéran (1948-1938)	à 300 m
Prix Georges CHOLLET	:	Au 1 ^{er} senior vétéran	à 300 m
Prix Joël ANSERMOT	:	Au 1 ^{er} actif au tir combiné	à 300 m et 25/50 m

Prix J.-Louis ROMANENS	: Au 1 ^{er} actif	à 25 m
Prix Fédération (FSTG)	: Au 2 ^{ème} actif	à 25 m
Prix Fédération (FSTG)	: Au 3 ^{ème} actif	à 25 m
Prix Philippe PERRIN	: A la 1 ^{ère} dame	à 25 m
Prix Ch.SOTTAS/Boissons Ropraz	: A la 2 ^{ème} dame	à 25 m
Prix Fédération (FSTG)	: A la 3 ^{ème} dame	à 25 m
Prix Sté de tir Bulle-Grevîre	: Au 1 ^{er} junior/ado	à 25 m
Prix François BRODARD	: Au 2 ^{ème} junior/ado	à 25 m
Prix Fédération (FSTG)	: Au 3 ^{ème} junior/ado	à 25 m
Prix Cédric MENOUD	: Au 1 ^{er} vétéran (1948-1938)	à 25 m
Prix Fédération (FSTG)	: Au 1 ^{er} senior vétéran	à 25 m
Prix J.-Louis ROMANENS	: Au 1 ^{er} actif	à 50 m

Le **fanion** (pour une durée d'une année) et la **coupe de la Fédération** (pour une durée d'une semaine) seront remis à la section qui aura obtenu la meilleure moyenne.

14. Tir franc

Comme par le passé, le traditionnel tir franc est organisé tant à 300 m qu'à 25/50 m; le prix de la passe est à **fr. 20.--**; le même tireur peut effectuer le programme à 300 m et celui à 25 ou 50 m.

Chers amis et dirigeants de nos sociétés gruériennes, **démontrez une fois de plus votre intérêt** pour le concours de section de la Fédération des Sociétés de tir de la Gruyère **en recrutant et en envoyant à Le Bry** le plus grand nombre possible de vos tireurs et amis les

17 mai ; 23 / 24 et 25 mai prochain.

Nous vous demandons également de venir nombreux accompagner vos bannières lors de la proclamation des résultats, le dimanche 25 mai à 17.00 h. à Avry-dt-Pont./ Halle de fête.

La société de tir « L'Arbalète » du Bry a tout mis en oeuvre afin de vous réserver un accueil plus que chaleureux pour notre Tir en campagne 2008; vous aurez l'occasion de leur témoigner votre appui et votre amitié en participant aux diverses manifestations qu'elle organise en la circonstance. Consulter leur magnifique site : www.tirencampagne-gruyere.ch

BON TIR EN CAMPAGNE <2008> ET BONNE CHANCE A TOUS !

Au nom du Comité de la Fédération des Sociétés de tir de la Gruyère

Le responsable du Tir en campagne
Sign.: *Roland Gobet*

Le Président de la FSTG :
Sign.: *Joël Ansermot*